



MINISTÈRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE



La Ministre

Paris, le 8.12.2017

Madame la Contrôleure Générale,

Vous m'avez transmis le 27 octobre 2017 le rapport de la visite effectuée par vos contrôleurs du 8 au 12 février 2016 à la maison d'arrêt de Cherbourg (Manche), cet établissement ayant déjà fait l'objet d'un premier contrôle en décembre 2008. Vous souhaitez recueillir mes observations sur certaines conclusions de ce rapport relatives aux soins dispensés aux personnes détenues dans cet établissement.

Vous attirez mon attention sur l'absence d'hygiène de locaux de l'unité sanitaire, la vétusté des équipements et l'inadéquation de l'offre de soins psychiatriques aux besoins.

Les points que vous soulevez ont été pris en compte par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie qui accompagne le Centre Hospitalier Public du Cotentin et la Fondation Bon Sauveur de la Manche dans la mise en œuvre des actions de suivi et d'amélioration de l'organisation des soins dispensés aux personnes détenues à la maison d'arrêt.

S'agissant de l'hygiène des locaux de l'unité sanitaire, les difficultés ont été résolues par l'intervention régulière et hebdomadaire d'une société externe sous contrat avec la maison d'arrêt.

Concernant la vétusté des équipements, la table d'examen de l'infirmier a été changée dans les semaines suivant la visite et l'unité sanitaire a été dotée depuis le dernier trimestre 2016 d'un nouvel électrocardiographe.

En ce qui concerne l'offre de soins psychiatrique, l'effectif global du personnel soignant a été renforcé avec un temps de médecin psychiatre complémentaire permettant une présence effective toutes les semaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure générale, l'expression de ma sincère considération.



Agnès BUZYN

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
B.P. 10301
75 921 PARIS cedex 1